

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

Étude spéciale sur les propositions de règlements
relatifs à la nouvelle législation
sur les institutions financières canadiennes.

DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 1992

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du mardi 17 décembre 1991 :

«L'honorable sénateur Poitras propose, appuyé par l'honorable sénateur Bolduc,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à entreprendre une étude spéciale sur les propositions de règlements découlant de la nouvelle législation sur les institutions financières canadiennes; et

Que le Comité présente son rapport au plus tard le 30 juin 1992.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat
Gordon L. Barnhart

SOMMAIRE

Budget
1991-92

. Services professionnels et autres	23,000 \$
. Transport et communications	500 \$
. Autres dépenses	500 \$
TOTAL:	<u><u>24,000 \$</u></u>

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce le 16^{ème} jour du mois de décembre 1991.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Président, Comité sénatorial
permanent des banques et du commerce

Date: _____

Remarques: _____

Approuvé par: _____

La présidente, Comité permanent de
la régie interne, des budgets et de
l'administration.

Date: _____